

## Parcours : Les modes de conjugalité

Niveau : Initiation

Durée : 0,21 jour(s) soit 1,5 heure(s)

### Public concerné

Toute personne débutant dans le notariat, ou ne justifiant pas de connaissance juridique particulière

### Objectifs

À la fin de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Comprendre et distinguer les différents modes de conjugalité

### Contenu

**Les personnes qui s'inscrivent dans une vie de couple choisiront soit :**

- De ne rien organiser
- De contractualiser leur vie de couple tant que cette dernière perdure
- De choisir l'institution qu'est le mariage

Distinguons ces différents modes de conjugalité à travers ces différentes parties abordées dans ce parcours e-learning :

- **Quiz diagnostique**
- **Préambule**

**Partie 1** : Le concubinage

**Partie 2** : Le PACS

**Partie 3** : Le mariage

- **Quiz final d'évaluation**
- **Synthèse téléchargeable**

Ce programme a été mis à jour en décembre 2023

### Pré-requis

Page 1 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : [national@inafon.fr](mailto:national@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

Aucun

## Modalités d'exécution

Formation e-learning

Suite à votre inscription, vous recevrez un mail avec un lien pour vous connecter à votre espace pédagogique. Vous pouvez suivre vos modules au moment et au lieu de votre choix sur un ordinateur ou une tablette.

## Modalités pédagogiques

Type de formation : E-learning

Durée de la formation : 1h30

Modules théoriques, exemples et cas pratiques illustrant la théorie

Un support de formation sous forme de synthèse est mis à disposition en téléchargement à la fin du parcours.

## Modalités techniques

Plateforme d'apprentissage en ligne (360 Learning)

Connexion internet + sortie audio

## Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que chacun des formateurs dispose des qualités et compétences techniques nécessaires pour mettre à disposition les éléments de contenus de la formation.

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

### Évaluation des compétences :

À l'issue de chaque module, une auto-évaluation en ligne sera proposée au stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses compétences acquises et d'apprécier ses résultats.

Les résultats de l'évaluation seront remis confidentiellement à chaque stagiaire.

### Enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation:

### Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire

## Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage sera remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation conformément aux

Page 2 sur 3

**Association INAFON** – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : [national@inafon.fr](mailto:national@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

dispositions de l ‘article L. 6353-1\* du Code du travail.

Page 3 sur 3

**Association INAFON** – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : [national@inafon.fr](mailto:national@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>